



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 28 septembre 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 21 septembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cécile Peltier
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40
Erwan Balanant a donné pouvoir à Serge Nilly
Martine Brézac a donné pouvoir à Yvette Bouguen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

**12. RENOVATION DE LA COUVERTURE DU PORCHE SUD DE L'ÉGLISE NOTRE DAME :
 APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AU
 DEPARTEMENT ET A LA DRAC**

Exposé :

L'Église Notre Dame, édifice majeur de la haute-ville, classé monument historique le 6 mai 1915, datant du dernier quart du XIII^{ème} Siècle, présente des signes importants de vieillissement de la couverture du porche Sud.

Un remplacement de celle-ci est donc envisagé en y intégrant la dépose du conduit de fumée de l'ancienne chaufferie.

Les travaux s'élèvent à 21 047.35 € HT pour le lot couverture et à 1 250.00 € HT pour le lot maçonnerie.

Proposition :

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le plan de financement de l'opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne et du Conseil Départemental du Finistère afin de financer les travaux.

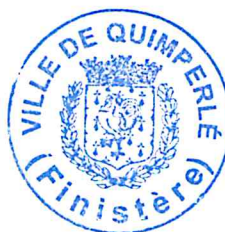
DEPENSES		RECETTES	Demandé
Restauration de la couverture du porche Sud, Église Notre Dame	22 297,35 €	Conseil départemental du Finistère (25%)	5 574,33 €
Maçonnerie et couverture		DRAC (50%)	11 148,67 €
		Ville de Quimperlé (25%)	5 574,35 €
TOTAL (HT)	22 297,35 €	TOTAL	22 297,35 €

Avis favorable des commissions politique de la ville environnement/eau et lutte contre les inondations en date du 13 septembre 2016

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 20 septembre 2016.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le plan de financement et donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme
 Le MAIRE,
 Michaël QUERNEZ

(Signature)